

---

## L'AN II DE L'IPF

---

L'Institut de promotion de la franchise (IPF), que dirige Michel Nousse à Colmar, a accueilli sa deuxième promotion : quinze cadres de formation et d'expérience très diverses. Ces étudiants ont entre 22 et 53 ans. L'IPF fait partie d'un ensemble d'activités de formation mises en place à l'échelon régional par la CCI de Colmar. Organisme public, l'IPF s'intègre dans la structure de l'Institut de promotion du commerce. L'IPF forme les cadres de développement des réseaux de franchise pour le commerce, l'industrie et le textile.

---

Le Moniteur ; 12.7.86

### **IPF, AN II**

*L'Institut de promotion de la franchise ouvrira en novembre prochain sa seconde année d'études. Créé en 1985 par la Chambre de commerce et d'industrie de Colmar, à la suite d'une convention avec le ministère du Commerce et de l'Artisanat, il a accueilli l'an dernier treize stagiaires destinés à devenir les « futurs cadres du développement des réseaux de franchise. »*